

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 14 novembre 2019

Année scolaire : **2019 - 2020**

Numéro de séance : **02**

Date de transmission de la convocation aux membres : **21 octobre 2019**

1^{ère} convocation (oui/non) : **oui**

2^{ème} convocation (oui/non) : **non**
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **M. PAIRAULT Alain**

Secrétaire de séance : **Mme ROPERO Consuelo**

Quorum (13 ou 16) : **16**

Nombre de présents : **21**

Ordre du jour

Préambule :

- Approbation du PV du CA du jeudi 10 octobre 2019 et adoption de l'ordre du jour de la séance du jeudi 14 novembre 2019
- Installation du nouveau Conseil d'Administration

Fonctionnement général :

- Election des membres de la commission permanente
- Election des membres du conseil de discipline
- Installation de la commission hygiène et sécurité
- Installation du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- Installation de la commission éducative
- Installation de la commission « menus »,
 - Délégation de signature :
 - Du CA à l'ordonnateur
 - De l'ordonnateur à la gestionnaire
- Journée de solidarité 2019/2020 (pour information)
- Autorisation de déplacement pour les élèves de l'UNSS

Vie pédagogique et éducative :

- Rapport annuel de fonctionnement 2018/2019
- Charte des conseils de classe
- Conventions pour les stages des élèves en milieu professionnel

Vie budgétaire et financière :

- Taux de participation au fonctionnement SRH
- Tarifs des commensaux (pour information)
- Budget prévisionnel pour l'échange en Allemagne.

Questions diverses :

- Admission en non valeur
- Bilan des voyages 2018/2019 (réajustements)
- Modifications règlement intérieur
- Question des professeurs d'EPS

Annexes : 1 - : - Motions [nombre – titre] : **0**

PRESENCE au CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11 octobre 2018

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[^o]	A[^o]	E[^o]	Nom - Prénom	P[^o]	A(*)	E[^o]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Alain PAIRAULT	X						
	Proviseur adjoint ou principal adjoint	Laetitia CHARDAVOINE	X						
	Gestionnaire	Patricia MARCHANDIER	X						
	C.P.E.	Florent TRUQUIN	X						
	Directeur adjoint de la SEGPA	Vincent POUYADOU			X				
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	Léopold MOREAU Hélène HAVETTE			X X				
	Groupement de communes	Magali SABOURIN			X				
	Commune siège	Eliane BOUZINAC DE LA BASTIDE			X				
PERSONNALITE QUALIFIEE		Jean RIERA	X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Philippe TONIN	X						
		Adeline COUTANT	X						
		Laurent COUVRAT	X						
		Juliette AUGRIS	X						
		Jacques IDIER			X				
		Elise GIRAULT	X						
	Fabienne HOUMEAU	X							
	Personnels ATOSS	Hervé TURPIN	X						
		Consuelo ROPERO	X						
		Emmanuelle INGRAND	X						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	Elodie GLEDEL	X						
		Angèle GARREAU	X						
		Florence PIOT			X				
		Jezabelle MORISSET	X						
		Aline GEAY	X						
		Aline PIERRE	X						
		Céline VIGANT			X				
	Elèves	Léony ESCANDE	X						
		Emeline LAPOCHETTE	X						
		Inès BAZIN	X						

[^o] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 18h00 et fait lecture de l'ordre du jour.
M. le Président procède à l'installation du nouveau Conseil d'Administration. Une présentation des membres est proposée.
Mme Ropéro, infirmière et Mme Meriot, représentantes des ATOSS, acceptent d'assurer le secrétariat de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 10 octobre 2019 :

M. le Président rappelle les principaux points abordés lors de la séance du 19 octobre 2019.
Le procès verbal de la séance du 19 octobre 2019 est adopté.

⇒ **Vote Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 9**

Adoption de l'ordre du jour de la séance du jeudi 14 novembre 2019.

M le Président du CA présente l'ordre du jour.
L'ordre du jour est donc le suivant :

Préambule :

- Approbation du PV du CA du jeudi 10 octobre 2019 et adoption de l'ordre du jour de la séance du jeudi 14 novembre 2019
- Installation du nouveau Conseil d'Administration

Fonctionnement général :

- Election des membres de la commission permanente
- Election des membres du conseil de discipline
- Installation de la commission hygiène et sécurité
- Installation du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- Installation de la commission éducative
- Installation de la commission « menus »,
- Délégation de signature :
 - Du CA à l'ordonnateur
 - De l'ordonnateur à la gestionnaire
- Journée de solidarité 2019/2020 (pour information)
- Autorisation de déplacement pour les élèves de l'UNSS

Vie pédagogique et éducative :

- Rapport annuel de fonctionnement 2018/2019
- Charte des conseils de classe
- Conventions pour les stages des élèves en milieu professionnel

Vie budgétaire et financière :

- Taux de participation au fonctionnement SRH
- Tarifs des commensaux (pour information)
- Budget prévisionnel pour l'échange en Allemagne.

Questions diverses

- Admission en non valeur
- Bilan des voyages 2018/2019 (réajustements)
- Modifications règlement intérieur
- Question des professeurs d'EPS

⇒ **Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**

II - Fonctionnement général

➤ **Elections des membres de la commission permanente :**

Les membres de la commission permanente sont élus à l'unanimité (voir annexe 1).

⇒ **Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**
Acte n° 14

➤ **Elections des membres du conseil de discipline :**

Les membres du conseil de discipline sont élus à l'unanimité (voir annexe 1).

⇒ **Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**
Acte n° 18

➤ **Installation de la commission hygiène sécurité :**

M. le Principal informe les membres du CA des modalités d'installation de cette commission ainsi que les missions qui y sont rattachées. En référence au **décret n° 2014-1237 du 24 octobre 2014** et à la circulaire n° 93-306 du 26 Octobre 1993, les membres de la commission hygiène et sécurité sont élus à l'unanimité (voir annexe1).

➤ **Installation Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté :**

M. le Principal informe les membres du CA du renouvellement du CESC.

La composition du CESC est adoptée à l'unanimité des membres présents (voir annexe 1).

⇒ **Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**
Acte n° 16

➤ **Installation de la commission éducative :**

M. le Principal informe les membres du CA des missions, des principes et des modalités d'organisation de cette commission.

La composition de la commission éducative est adoptée à l'unanimité des membres présents (voir annexe 1).

⇒ **Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**
Acte n° 19

➤ **Installation de la commission « menus » :**

M. le Principal informe les membres du CA des missions, des principes et des modalités d'organisation de cette commission.

La composition de la commission « menus » est adoptée à l'unanimité des membres présents (voir annexe 1).

⇒ **Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**
Acte n° 17

➤ **Délégation de signature du chef d'établissement pour 2020.**

⇒ **Du conseil d'administration au chef d'établissement.**

M le Principal présente la délégation de signature du conseil d'administration au chef d'établissement, suivante :

Vu le code de l'éducation notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Vu l'article 28 du Code des Marchés Publics

Vu le décret 2016-360 du 25 mars 2016

Le chef d'établissement du Collège Denfert Rochereau de St Maixent l'Ecole, reçoit délégation de signature du conseil d'administration pour :

- *La passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget, et dont l'incidence financière est annuelle.*

La délégation concerne uniquement les marchés à incidence financière budgétaire annuelle. Par conséquent ne sont pas concernés les marchés qui courent sur 2 années civiles.

La décision est accordée pour l'année civile à venir par les membres du conseil d'administration en exercice.

La délégation fera l'objet d'une nouvelle délibération du conseil d'administration au moment du vote du budget de l'année suivante.

Les membres du CA autorisent cette délégation de signature.

⇒ **Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**
Acte n° 24

⇒ **Du chef d'établissement à Mme la gestionnaire (Mme Marchandier)**

M le Principal informe les membres du CA de la Délégation de signature du chef d'établissement à Madame Marchandier Patricia, gestionnaire du collège Denfert Rochereau de St Maixent l'Ecole, dans le cadre de l'article R421-13 (ex article 10 du décret n°85-924 du 30 août 1985 modifié par le décret n°2005-1145 du 09.09.2005).

Mme Marchandier Patricia, gestionnaire reçoit délégation de signature pour les domaines suivants :

- ⇒ Les commandes nécessaires au fonctionnement et à l'équipement de l'établissement pour un montant unitaire inférieur à 800 euros HT,
- ⇒ Les commandes de denrées nécessaires au fonctionnement du service spécial (SRH) restauration et hébergement.

Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à procéder à cette délégation de signature.

⇒ **Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**
Acte n° 20

Commentaires et débats :

✚ RAS

➤ **Journée de solidarité 2019/2020 (pour information)**

M. le Principal informe les membres du CA de l'option retenue (une demi-journée pour les portes ouvertes qui a eu lieu le 16 septembre 2019) est conforme au souhait de la majorité des enseignants (suite sondage en début d'année scolaire).

Résultats de la consultation (30 réponses) :

Format 2 retenu (26 avis pour)

- Equivalent d'une ½ journée ECLORE (le mercredi 16 octobre 2019).
- Equivalent d'une ½ journée pour les portes ouvertes.

Commentaires et débats :

✚ RAS

➤ **Autorisation de déplacement pour les élèves de l'UNSS**

Dans le cadre de l'UNSS, M. le Principal demande que les membres du CA autorisent les professeurs d'EPS à encadrer les déplacements des élèves participants en dehors des installations sportives de la ville des St Maixent l'Ecole. Cette autorisation est accordée par les membres du CA.

⇒ **Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**
Acte n° 25

Commentaires et débats :

✚ RAS

III - Vie pédagogique et éducative

➤ **Rapport annuel de fonctionnement 2018 – 2019 :**

M. le Principal présente le rapport annuel de fonctionnement de l'année scolaire 2018 - 2019.

Ce rapport annuel est organisé en 4 parties :

- ✚ analyse du contexte de l'établissement,
- ✚ analyse du contrat d'objectifs,
- ✚ analyse des activités de l'établissement au service du développement des ambitions du projet académique.

Dans la continuité de la présentation quantitative réalisée lors du CA du 10 octobre 2019, M le Principal commente ce rapport annuel en prenant appui sur une présentation de quelques indicateurs comparatifs (voir document annexe).

Les rapports d'activité de Mme l'infirmière scolaire, de Mme la psychologue scolaire, de M le CPE ainsi qu'un bilan du dispositif persévérance scolaire sont également évoqués.

M le Principal insiste sur l'engagement des équipes.

En conclusion de cette présentation, M le Principal insiste sur l'axe de progrès dans le domaine de la performance des élèves doit être centré sur la maîtrise de la langue notamment autour de la qualité des productions écrites et sur le renforcement des pôles d'excellence. Ces derniers visent une garantie des conditions d'apprentissage, fondées sur l'hétérogénéité des classes et les principes fondateurs de l'Ecole de la République. La prise en charge des publics à besoins spécifiques constitue pour les équipes un défi majeur. Afin de relever ce défi, l'histoire et l'héritage des pratiques pédagogiques propres à l'établissement ainsi que la mise en œuvre de pratiques innovantes sont les éléments constitutifs du terreau propice à la réflexion collective. Néanmoins dans un contexte de mise en concurrence sur le territoire et au regard des indicateurs comparatifs l'établissement dégage une réelle plus-value visant un service d'éducation de qualité.

Ce rapport annuel est adopté à l'unanimité des membres présents.

Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 27

Commentaires :

✚ RAS

➤ **Charte des Conseils de classes :**

Mme la Principale adjointe présente la charte des conseils de classe aux membres du CA. A noter que cette charte a été validée par le dernier conseil pédagogique.

Cette charte est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 21

Commentaires :

✚ RAS

➤ **Conventions pour les stages des élèves en milieu professionnel :**

Mme La Principale adjointe présente les 3 types de conventions existantes :

- le stage d'observation
- le stage d'initiation
- le stage d'application

Ces conventions sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 23

Commentaires :

✚ RAS

IV - Vie budgétaire et financière

➤ **Taux de participation aux dépenses de fonctionnement pour 2020**

Mme la gestionnaire présente un tableau comparatif des 5 dernières années ainsi que 3 simulations.

Afin de maintenir le prix moyen/assiette et la qualité, M le Principal propose un taux de participation au fonctionnement général de 17,50% (hausse du taux de 1% par rapport à 2018). Cette hausse est justifiée par l'ouverture du nouveau restaurant scolaire et de la nouvelle cuisine centrale (augmentation des surfaces, des fluides, des volumes de produits d'entretien....).

Détermination du taux de participation aux dépenses de fonctionnement									
Tableau comparatif de " la part assiette" sur 6 ans									
Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020	2020	Observations
Montant annuel D.P	490,20	493,05	507,30	493,05	501,60	495,90	495,90	495,90	Même prix unitaire de repas 2,85 euros
Taux d'augmentation exercice		0,71	3,57	-3,57	2,14	-1,43	0,00	0,00	Variation du nombre de jours
Taux part.fonctionnement	18,00%	18,00%	18,00%	16,50%	16,50%	16,50%	17,00%	17,50%	
Taux part frais personnel	22,50%	22,50%	22,50%	22,50%	22,50%	22,50%	22,50%	22,50%	Taux fixé par le CD79
Taux F.C.S.H	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%	
Taux des prélèvements	42,00%	42,00%	42,00%	40,50%	40,50%	40,50%	41,00%	41,50%	
Montant pour achat denrées	284,32	285,97	294,23	293,36	298,45	295,06	292,58	290,10	
Nbre de jours de D.P	172	173	178	173	176	174	174	174	Suivant calendrier prévisionnel
Prix moyen /assiette	1,653	1,653	1,653	1,696	1,696	1,696	1,682	1,667	Démarche circuit court

Le taux de fonctionnement de 17,5 % est adopté.

⇒ **Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**
Acte n° 26

Commentaires et débats :

✚ Néant

➤ **Présentation des tarifs de restauration-commensaux 2020 (pour information) :**

Mme la gestionnaire présente pour information ces tarifs (tarifs fixé par la collectivité départementale) :

Catégories commensaux	Tarifs 2015	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Tarifs 2018	Tarif 2019	Tarif 2020	Observations
Agents territoriaux ATTE	2,85	2,85	2,85	3,15	3,15	3,15	Tarifs fixés par Conseil Départemental
Agents territoriaux autres	4,20	4,20	4,20	4,50	4,50	4,50	
Catégories commensaux							Observations
Elèves externes & stagiaires	4,20	4,20	4,50	4,50	4,50	4,50	
Personnel indice<326	2,85	2,85	2,85	3,15	3,15	3,15	
Personnel 326<indice<465	3,75	3,75	3,75	4,00	4,00	4,00	
Personnel indice>466	4,95	4,95	4,95	5,00	5,00	5,00	
Hôtes de passage	8,35	8,25	8,25	7,00	7,00	7,00	
Repas exportés							
Elèves college Orangerie						2,38	Tarifs fixés par la convention
Elèves primaire						2,32	
Elèves maternelle						2,23	

Commentaires et débats :

✚ Néant

➤ **Budget prévisionnel de l'échange avec l'Allemagne :**

M. le Principal tiens à préciser que le budget prévisionnel de l'échange avec l'Allemagne est en cours de finalisation et propose aux membres du CA de le voter au prochain CA.

Commentaires et débats :

✚ RAS

V – Questions diverses

➤ **Admission en non-valeur :**

Mme la gestionnaire propose une admission en non-valeur d'un montant de 156.59 euros (créance d'une famille pour les années scolaire 2015/2016). Cette admission en non-valeur fait suite à la réception du procès-verbal de constat de carence transmis par un huissier.

Les membres du CA autorisent cette admission en non valeur.

⇒ **Vote : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**
Acte n° 22

Commentaires et débats :

✚ RAS

➤ **Modification du règlement intérieur**

Suite à une remarque des services juridiques du rectorat, Mme la Principale adjoint présente les nécessaires réajustements (voir document annexe).

Les membres du CA approuvent les modifications du règlement intérieur.

⇒ **Vote : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0**
Acte n° 5

Commentaires et débats :

✚ RAS

➤ **Question posés par les professeurs d'EPS.**

Mme Coutant, représentante des personnels présente la question suivante :

- Suite à la construction du nouveau réfectoire, l'équipe EPS souhaiterait obtenir une salle d'évolution pour proposer des cycles de Danse, Acrosport, Boxe Française afin d'augmenter le temps d'engagement moteur des élèves et de limiter les déplacements.
- De plus nous sommes de plus en plus d'utilisateurs des installations municipales ce qui pose un véritable problème lorsqu'il y a des intempéries.
- Obtenir une salle d'évolution dans le collège serait un gain de qualité et d'efficacité pour nos élèves, c'est la raison pour laquelle nous souhaitons être prioritaire.

M le Principal précise que les services du CD 79 seront contactés pour étudier les nécessaires travaux de mise en sécurité des dits locaux. Quant à leur réaffectation, un avis de la commission de sécurité est nécessaire ainsi qu'une concertation des équipes. Néanmoins M le Principal précise que parmi les projets à étudier, la création d'une salle de motricité et d'un local dédié au rangement des mobiliers sont prioritaires.

L'ordre du jour étant épuisé, les débats sont clos à 19 h 30.

Les secrétaires de séance,
C.ROPERO E.MERLOT

Le Président,
A. PAIRAULT

